

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans la Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Haute et décisive confirmation de la thèse que nous avons soutenue. Les conséquences politiques de la faute commise ne font que commencer.

Les suites d'une erreur, les conséquences d'une faute !...

Au lendemain du Congrès de Versailles, le Populaire, organe officiel du parti socialiste, publiait un article dont l'auteur parlait des parlementaires qui « s'agitaient » contre Briand. Il accusait les radicaux d'avoir causé l'échec de celui-ci et, parmi eux, il dénonçait avec précision « tous les sénateurs aspirant à la succession de M. Doumer à la présidence du Sénat et avec eux M. Edouard Herriot d'un côté et M. Edouard Daladier, de l'autre ».

M. Daladier a répondu par un démenti cinglant et sec. Celui de M. Edouard Herriot n'est pas moins catégorique. Il s'accompagne en outre de quelques observations intéressantes. Tout d'abord celle-ci qu'il nous est agréable de souligner.

« Il est parfaitement exact que je suis lié à M. Paul Doumer par une amitié personnelle, respectueuse et s'espère que vous le croirez désintéressée.

« Il est non moins certain que, me souvenant de l'événement de 1924, je n'ai pas vu sans angoisse lancer Aristide Briand dans la bataille, à la dernière heure, avec toutes les idées qu'il représente, alors que nous ne disposions pas de la majorité politique... »

Dans un discours, prononcé dimanche à Lyon, M. Herriot a tenu à dire que « c'était une erreur, à quel-ques jours de la bataille de Genève, alors que nous autres radicaux ne disposions pas de la majorité politique, de lancer dans le hasard d'une aussi formidable élection l'homme en qui nous avons mis toute notre espérance pour sauvegarder la cause de la paix ».

Quant je critiquais, dans mon dernier article, l'incroyable légèreté — pour ne pas dire pire — de ceux qui ont compromis dans cette bataille Briand et toutes les idées qu'il représente, je n'aurais pas osé espérer une aussi décisive confirmation.

M. Herriot avait senti la faute et prévu l'échec — dont les conséquences ne font que commencer. D'un mot, il fait comprendre la folie de cette action entreprise alors qu'on ne disposait pas de la majorité politique... A part ça, évidemment, le plan était admirable ! Sauf qu'on n'avait pas de majorité, l'élection était sûre ; sauf qu'on n'avait pas de jambe, la course était gagnée !...

Voilà pourtant comment notre parti est mené depuis trois ou quatre ans. Par des organisateurs de la défaite ! Par des stratèges supérieurs dont tout le génie est fait d'aveuglement. Croyez-vous qu'ils vont se demander avant de prendre une décision s'ils sont en mesure de la réaliser ?... Allons donc ! Non pour les imbéciles de tenir compte des possibilités. Eux ne s'abaissent pas à de si médiocres soucis. C'est aux réalités qu'il appartient de se subordonner à leurs volontés et non pas à celles-ci de s'adapter aux faits... »

Dédaignant tous les avis, écartant toutes les objections, accusant de trahison tous ceux qui commettent le crime d'y voir clair et de n'être pas sourds, ils engagent à fond le parti radical-socialiste en des actions qui ne profitent qu'à ses adversaires et qui le font toujours apparaître en position de vainqueur... La série de mécomptes et d'échecs que cette outrecuidante incapacité a valu à notre parti devra être inscrite au verso de son histoire... »

Quant au dernier il risque d'entraîner des conséquences politiques que, bien entendu, l'on n'avait pas mieux prévues.

Le Populaire continue sa campagne contre les radicaux en général et contre Edouard Herriot en particulier. Obligé de reconnaître qu'il s'est trompé en lui reprochant d'avoir voté contre Briand, M. Léon Blum ne lâche pas pour si peu de chose le président du groupe radical-socialiste. Il change le chef d'accusation, mais il poursuit le procès. Ne pouvant plus con-

damner Herriot pour une « trahison » qu'il n'a pas commise, il le déclare quand même responsable de l'échec subi à Versailles.

C'est, paraît-il, le discours prononcé à la Chambre lors du grand débat de politique extérieure qui a « porté un coup mortel » à la candidature Briand. Comment et pourquoi ? Cela n'est pas bien expliqué — et pour cause ! — dans l'article de M. Léon Blum !

Mais M. Herriot n'a pas admis cette injuste attaque et il a répondu dans l'ère Nouvelle par un article intitulé « Ces Messieurs vont fort » où il déclare qu'il ne recevra pas sans riposter les attaques imprévues dont il est l'objet. Après sa défense personnelle, il ajoute les déclarations suivantes qui ont un caractère d'intérêt général :

« Le plan est évident. Et c'est un plan électoral. Il s'agit d'accaparer M. Briand dans un intérêt de scrutin et, sans approuver par exemple ses idées sur la sécurité du pays, de prendre pour bouclier sa personne, pour arme sa politique extérieure. Nous attendrons donc avec curiosité les grands débats annoncés du congrès socialiste : nous pensons que l'on aura, enfin, le temps d'y traiter le problème de la défense nationale. Nous verrons alors plus clair dans l'avenir.

« Le socialisme n'a plus désormais qu'un seul ennemi : le radicalisme, ce pelé, ce galeux. L'enquête que j'ai menée dans mon groupe à la Chambre n'a guère justifié, quant à présent, les appréciations émises sur le vote de mes amis. Mais contre le radicalisme tout est bon. Contre le nationalisme allemand, rien. Contre l'Anschluss rien. Il ne faut pas contrister M. Lobe. »

Et voilà à quel point nous en sommes à la suite de l'énorme sottise dont personne ne veut être responsable. Les choses n'allaient pas très bien avant. Depuis lors, elles vont mal. Ce n'est pas difficile à voir. Ce sera moins commode à arranger... »

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LES ENFANTS DES HOMMES

Lorsque le docteur Moreau, à en croire le récit de son animateur, le romancier anglais Wells, se fut retiré dans une île lointaine, inaccessible au commun des mortels et en dehors des lignes habituelles de la navigation, il se berça longtemps de l'illusion que, s'il ne pouvait créer la vie, il pouvait du moins en transformer les manifestations.

Dans la solitude et le silence où il s'était retiré, il organisa un laboratoire de recherches et, par des méthodes chirurgicales dont il s'est gardé de nous révéler le secret, il avait la prétention de changer en un homme, primitif sans doute, mais déjà intelligent, en homo sapiens comme disent les savants, le plus évolué des anthropoïdes.

Ses expériences, telles que les raconte son historien, furent suffisamment démonstratives pour qu'il considérât la question comme résolue et qu'il témoignât dans le roman tout au moins, de la possibilité de réaliser cette transformation.

D'autres romanciers, M. Edme Tassy notamment, ayant poursuivi le même rêve, en arrivèrent à une solution identique, mais l'expérience avait toujours un défaut, c'est qu'elle tournait mal, les sujets, malgré le caractère impératif de la « Loi » qu'on leur imposait, ayant tendance à retourner au moindre incident à leur animalité première.

Il faut croire que ces exercices d'imagination ont quelque peu travaillé le cerveau de certains gens puisqu'on annonce qu'une tentative du même ordre, va être effectuée, cette fois dans le domaine de la réalité.

C'est en Amérique naturellement, que ça va se passer et par surcroît dans une Université.

Ayant pris un couple bien choisi d'enfants de singes, parmi les espèces qui se rapprochent le plus de l'humanité, quelques savants ont imaginé de les élever comme des enfants d'homme, et évidemment à l'écart l'un de l'autre.

L'un des organisateurs de cette entreprise prétend en effet que s'il n'a pas été possible jusqu'ici d'éduquer un singe, c'est qu'on ne l'a pas soumis de bonne heure aux habitudes et à l'enseignement que reçoivent dès le berceau les fils des hommes.

Et il a la conviction que cette condition réalisée, nos frères inférieurs —

Informations

Après l'élection présidentielle

L'ancien président de la République des Etats-Unis, Coolidge écrit dans le « New-York Herald » : « Il doit y avoir des amis de la France et de la paix mondiale qui sont fort chagrinés par la défaite de M. Briand. Cette défaite paraît signifier que le gouvernement français ne désire plus suivre la politique préconisée par M. Briand et que le peuple français tend vers un état d'esprit de suspicion et de nationalisme outrancier, état d'esprit qu'il a tant de fois déploré chez les autres peuples. »

M. Doumergue redeviendrait sénateur

D'après « Excelsior » si M. Gaston Doumergue ne veut pas utiliser son expérience politique pour se tailler des succès parlementaires, du moins ne repousse-t-il aucunement l'idée de rentrer au Sénat. Il ne fait aucun doute pour les intimes du président Doumergue, que celui-ci ne posera sa candidature à aucun siège, ne sollicitera aucun mandat, mais accepterait celui qui pourrait lui être offert et l'on dit que dans le Gard, cette éventualité se présentera bientôt.

Le budget de 1932-1933

Au Conseil des ministres, M. Piétri, ministre du Budget, a informé ses collègues qu'il commencerait dès le mois prochain la préparation du budget de l'exercice 1932-1933. Il a été décidé que les différentes administrations s'en tiendraient strictement aux prévisions de dépenses de l'exercice en cours. Le ministre des Finances a entretenu le Conseil de l'utilisation des prestations en nature.

Transfert des corps aux Invalides

Sur la proposition de M. Maginot, ministre de la Guerre, le conseil a fixé au 7 juin la cérémonie du transfert des Invalides des corps des maréchaux, généraux et amiraux ayant commandé en chef pendant la guerre.

Convention belgo-française

Une convention belgo-française a été signée samedi, à Bruxelles. Elle règle le statut fiscal des entreprises privées et des Sociétés d'un des deux Etats qui exercent leur activité dans l'autre Etat ; elle prévoit une notable réduction de l'ensemble des charges fiscales qui pèsent actuellement sur le revenu des valeurs immobilières de l'un des deux Etats, détenues par des personnes ayant leur domicile fiscal dans l'autre Etat.

A Genève

Au nom du gouvernement français, M. François Ponceat a donné lecture, en commentant, d'un plan constructif, susceptible d'apporter des solutions promptes et pratiques aux problèmes les plus urgents qui se posent actuellement en Europe sur le terrain économique, à savoir : problèmes agricoles, problèmes industriels, situation spéciale de l'Autriche, problèmes de crédit.

Ce document a été analysé déjà dans un résumé officieux. La critique que le sous-secrétaire d'Etat à l'économie nationale présente, du projet d'union douanière austro-allemande, fait particulièrement impression.

En Espagne

Une note du ministère des finances communiquée à la presse dit : « Certains journaux étrangers ont présenté comme définitive la saisie ordonnée par le gouvernement, des biens privés d'Alphonse de Bourbon, alors que cette saisie n'est qu'une précaution prise devant la possible responsabilité de l'ex-roï qui, comme on le démontrera en temps voulu, a mis à l'abri la presque totalité de sa fortune, laquelle est convertie en valeurs étrangères et placées dans des banques de Londres et de Zurich, ce qui a contribué à la dépréciation de la peseta. D'ailleurs, l'ex-roï venait de charger une personne ayant sa confiance, de la vente de ses immeubles, seuls biens qu'il laisse en Espagne, parce que leur vente avait le changement de régime aurait été trop scandaleuse.

disons plutôt nos cousins germains pour ne froisser personne — doivent rapidement se mettre à la hauteur de nos propres rejets.

C'est du moins une opinion, celle d'un physiologiste américain, le Dr Kellogg, sous les auspices duquel, sans doute, va être tentée cette entreprise.

Et cela nous promet de beaux jours. Car enfin, il ne faudrait point s'arrêter en si bon chemin.

Un singe humanisé doit entraîner « l'humanisation » — qu'on excuse ces néologismes, mais la chose est tellement nouvelle — de tous les singes de la création et il ne faut point désespérer de rencontrer avant peu les élèves du Docteur Kellogg, se préparant aux examens et envahissant les carrières dites libérales.

Jean COULANGES.

L'Italie et l'acte d'arbitrage

La Chambre a adopté un projet de loi autorisant le gouvernement italien à adhérer à l'acte général pour le règlement pacifique des différends internationaux.

Au pays des Soviets

Le journal « Pour l'Industrialisation » dit que la Banque d'Etat a coupé les crédits à toute une série d'usines de Moscou parce qu'elles n'avaient présenté ni leurs contrats, ni leurs budgets, ni leurs bilans. En tout, 40 0/0 d'usines de la région de Moscou sont atteintes par cette mesure.

Aux Etats-Unis

Le général Mac Arthur, du ministère de la guerre, a informé la commission de l'armée, à Washington, qu'en cas de guerre une armée de 4 millions d'hommes pourrait être immédiatement mobilisée aux Etats-Unis.

Cette commission élabore un plan suivant lequel les ressources économiques et industrielles du pays pourraient être scientifiquement utilisées dans l'éventualité d'un conflit armé.

Le général Mac Arthur estime que les Etats-Unis pourraient mobiliser au total 11 millions d'hommes.

EN PEU DE MOTS...

— Un nouvel et grave incendie a éclaté dans la province de Honsha, à Matsue. Sept cents maisons ont été détruites.

— On annonce la mort de M. Figueroa Larrain, ancien président de la République Argentine. Il a été tué dans un accident d'auto.

— Dimanche matin, a eu lieu dans les jardins du Palais du Rhin, à Strasbourg, l'inauguration du monument Lamartine-Victor Hugo.

— Les ouvriers du textile de la région Bonbaix-Tourcoing ont voté la grève générale.

NOS ÉCHOS

Un tableau !

C'est une histoire toujours amusante que celle de l'hippopotame.

Il y a dans les marigots de l'Afrique occidentale française quelques troupeaux de ces imposants animaux qui semblent n'être protégés par les autorités du lieu que pour être offerts en holocauste, aux visiteurs d'importance que leurs fonctions, le caprice ou le hasard amènent dans le pays.

Il est facile de le constater. Chaque fois qu'un personnage de premier plan parcourt en caravane, en avion ou en simple convoi la région du Niger, on lui offre comme distraction d'étape, une chasse à l'hippopotame.

Et il n'est jamais tué qu'un seul de ces animaux et c'est toujours, comme par une volonté du ciel, le personnage le plus important du groupe qui l'abat d'un coup de fusil.

C'est à croire que c'est fait exprès. Mais la chasse a de ces coïncidences que des esprits non prévenus pourraient mettre sur le compte d'une préparation quelque peu poussée.

Naturellement, on a fait le coup à M. Dumesnil et nous avons vu le Ministre de l'Air, débarqué de son avion, poser un pied souverain sur le corps de l'animal qu'il venait d'abattre.

C'était touchant et c'était beau. — Pourvu, disait un colonial, que ce ne soit pas un hippopotame dressé, qu'on a habitué à faire le mort.

Ce serait avantageux, car on pourrait se servir du même pendant de longues années.

Mététempycose.

Un romancier s'entretenait dernièrement avec Bernard Shaw. Ou plutôt il monologuait en face de Bernard Shaw, qui avait l'air de s'ennuyer fort.

— Je ne sais pas, disait le romancier, ce que vous pensez de la mététempycose. J'ai entendu ces jours-ci une conférence fort intéressante là-dessus. Cet enseignement du Bouddha Gautama, c'est en fait, mais cela ne me tente guère. Car, enfin, si c'était vrai, je pourrais revenir au monde, plus tard, sous les espèces d'un orang-outang... — Alors G. B. S., baillant : — Impossible. La mététempycose est un changement de nature.

Le métier de roi.

M. Titulesco, que le roi Carol avait mandé à Bucarest pour dénouer la crise roumaine, a rejoint son poste de ministre à Londres. Il a passé par Paris et y a vu quelques amis.

On lui demandait pourquoi il avait finalement échoué dans sa tentative de former un cabinet : — C'est bien simple, fit-il, le roi voulait me nommer souverain et se nommer premier ministre ; alors j'ai chargé M. Titulesco, qui habita longtemps le Quartier Latin, aime bien la galéjade.

ENCHANTEMENT ET SURPRISES de la PROVENCE ET DE LA RIVIERA

VI

Quai des Etats-Unis, nous entrons dans le marché aux poissons des Terrasses. Un bruit étourdissant s'y mêle à de puissantes odeurs. Notre ami et cicerone interpelle familièrement quelques vendeurs de marée. Ces sketches en série assortissent leur bonne humeur au pittoresque du décor. Ici comme partout, les répliques pour attendre. Le Casino de la Jetée atteint, une grande affluente de flâneurs anime la Promenade des Anglais commençante. Grâce à la magie de M. Jean Médéric, le célèbre bord de mer a pris, depuis que nous le vîmes il y a deux ans, un aspect nouveau d'une ampleur étonnante. En empiétant sur la plage, on a élargi somptueusement les trottoirs, doublé les chaussées, établi entre celles-ci des parterres fleuris où des pylones à jeux de lumières alternent avec des palmiers, des myrtes et des citronniers. Les innombrables sièges disposés pour le repos et la causerie gardent, sous le soleil tiède de ce matin, peu de places vides. La foule élégante des étrangers contemple la mer calme ou regarde le double courant sans cesse renouvelé des autos de luxe qui passent et repassent. Notre voiture prend la file et la garde jusqu'au square Maggan ; elle s'y insère en sens inverse pour revenir à la Jetée promenade et contourner le jardin Albert I^{er}. Ce parc central, entouré de palaces, qui encadre de vert le jet blanc du monument du Centenaire, va, nous dit-on, subir une transformation complète. Pourquoi ? N'est-il pas harmonieux à souhait dans son état actuel, avec ses allées aux détours imprévus, ses fraîches pelouses, ses blanches statues et ses fleurs nouvelles sous ses arbres anciens ?

La place Masséna, à laquelle aboutit ce jardin menacé, entoure le Casino Municipal tout rouge, de hautes maisons assorties à sa pourpre. Sous les galeries et sur les trottoirs les promeneurs abondent. Sur le terre-plein, les voitures se pressent aussi nombreuses qu'aux passages les plus fréquentés de Marseille ou de Paris. Avenue de la Victoire, entre les grands magasins, les cafés, les cinémas, les banques, les hôtels, la circulation est paisiblement active et bruyante. Elle consent à s'apaiser un peu après le carrefour de la gare, dans cette avenue Malausséna au bord de laquelle nous avons établi notre résidence provisoire.

A peine au sortir de table, une attraction nouvelle nous ramène vers le centre. Nous allons visiter l'Exposition florale. Elle vient seulement de s'ouvrir et déjà elle passe pour la plus belle que Nice ait jamais connue. Même sur des profanes tels que nous, l'ampleur de cet éloge fait impression. Elle renferme une promesse de joie que nous sommes impatients de mettre à l'épreuve... Derrière le Casino Municipal, sur la partie couverte du lit du Paillon, on a édifié un baraque en bois. Immense, il regorge de fleurs. Fleurs vivantes, fleurs épanouies à point, fleurs de serres et fleurs de plein air, fleurs de toutes les

saïsons en massifs, en pyramides, en cascades. De Menton et de Monte-Carlo à Cannes et à Grasse, les maîtres-horticulteurs de cette contrée aux jardins privilégiés apportèrent ici leurs plus purs chefs-d'œuvre. Et leurs rivaux d'autres pays tirent à fournir leurs répliques. De cette émulation résulte la plus éblouissante des apothéoses ! On passe d'un ensemble à un autre indéfiniment sans savoir quel est le plus éclatant et le mieux ordonné. Mais nous n'appartenons point au jury. Rien ne nous oblige à comparer, moins encore à choisir. Grisons-nous simplement de couleurs et de parfums parmi ces azalées, ces orchidées, ces camélias mêlés aux tulipes, aux jacinthes, aux giroflées, entre ces haies de mimosas, ces bosquets de lilas et ces buissons de roses, sous ces arceaux de glycines et ces portiques de jasmins, devant ces draperies de géraniums et de bougainvilliers, sur-tout dans la gloire inoubliable de ces aïeules en bouquets, en gerbes, en corbeilles qui ne se contentent point d'épuiser les couleurs de l'arc-en-ciel mais en inventent cent autres de prodigieuses. Nous ne savons pas si, comme on l'affirme, Nice s'est surpassée. En tout cas, elle offre à nos yeux une exposition incomparablement supérieure aux plus éclatantes florales dont nous gardions le souvenir.

Déjà l'après-midi s'avance. Nous voici en retard sur l'horaire réglé par nos amis. Vite en voiture ; capot vers l'est aussitôt. Jusqu'au proche crépuscule, nous allons monter et redescendre d'une route sur la riviera à l'autre, par ces raccourcis en lacets dont l'usage sans danger reste permis aux seuls conducteurs du pays et qui tiennent le volant avec maestria. De la moyenne corniche nous accèderons à la grande par la raide et sinueux chemin qui dessert le Château de Madrid. Nous contournerons Eze et son piton. Nous toucherons aux portes de la Turbie pour dévaler à travers bois sous la tête de Chien et entrer à Monte-Carlo par l'ouest de Bausoleil. Durant ces ascensions et ces chutes parfois vertigineuses, fertiles en rencontres de sites idylliques parmi les rocs et de retraites paysannes entre des parcs aristocratiques, de tournants en tournants, de paliers en paliers, nous jouirons de vues splendides sur Villefranche et sa rade profonde, sur le cap Ferrat couché sur la mer comme une fantastique tortue, sur Beaulieu le bien nommé, sur le cap Roux et le cap d'Ail. Toute cette côte étroite, aux bords tourmentés, allongée sous les rocs de la montagne, une suite ininterrompue de villes et de villages d'une couleur et d'une harmonie sans égales. Cactus, palmiers, pins, oliviers et orangers marient les tons de leurs verdure pour fournir, devant les flots bleus, les cadres les plus divers et les plus ravissants aux blanches façades et aux toits roses des hôtels et des villas partout répandus. A l'opposé de cette féerie, la montagne grise, sèche, pelée lève dans le ciel des escarpements doublement effrayants, par eux-mêmes et par comparaison... Parvenus à Monte-Carlo avant nuit close, nous entrons dans les jardins du Casino.

Eug. GRANGÈRE.

Lire la suite en deuxième page

Les raseurs.

Maud Loty a dans sa loge un raseur dont elle ne sait comment se débarrasser. De guerre lasse, Maud lui dit :

— Toutes les fois qu'un importun me propose de me rendre visite, je lui raconte que j'habite dans la banlieue !

— Et où habitez-vous ? — Alors, Maud Loty, de sa petite voix acide :

— Dans la banlieue.

A la Chambre.

Un raseur parle depuis deux heures à la tribune.

— Reposez-vous, mon cher collègue, lui dit le président.

— Non, merci. Je ne suis pas fatigué. — Alors ! reposez-vous, suggère doucement Aristide Briand.

Au restaurant.

Le client, le nez sur l'addition qu'on vient de lui remettre :

— Les chiffres sont tellement microscopiques qu'on peut à peine les lire.

— C'est une habitude de la maison — c'est sa façon de « réduire » les prix !

Bien répliqué.

Monsieur, qu'on vient de tirer de l'eau, à son sauveur. — Prenez ces trente sous, mon ami, je vous dois la vie... Le sauveur. — Oh ! vous payez bien plus que ça vaut !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Film méditerranéen

Enchantement et surprises de la Provence et de la Riviera

(Suite de l'article de première page)

Nous sommes venus vers eux pour les voir illuminés. Comme ils ne le seront point d'une heure nous descendons vers la Condamine, ce port délicieux qui ne semble pas fait pour les trafics de Mercure mais pour les embarquements vers Cythère, je veux dire les escales de luxe et non les échanges de marchandises. Le fier rocher de Monaco le domine et se détache en silhouette sur le couchant. Bien d'aplomb et largement étalé sur sa falaise, il m'apparaît majestueux et bon enfant à la fois, comme les carabiniers qui le gardent. Du fort Saint-Antoine aux dernières terrasses du Palais, les murs et les glacis surveillent sans maussaderie la rade où les yachts orgueilleux se balancent et la ville d'en face où trop d'insolentes palaces semblent faire la niche à leur austérité. Nous ne monterons pas ce soir jusqu'à la cité du prince que nous connaissons bien. Au tournant du quai, Sainte-Dévote nous arrête. De son roc, à travers les arcs du viaduc de la Condamine, elle nous fait signe. Nous visitons son église et écoutons sa jolie légende. Puis, de retour au Casino, dont les salles de jeu n'ont rien pour nous tenter, nous faisons le tour des terrasses qui dominent le Tir aux Pigeons. Des cages préparées pour l'exposition canine de demain encombrant les esplanades et cachent le large.

La nuit cependant finit de tomber. Quand nous rentrons dans les jardins, nous les trouvons brillants de mille feux. Des lumières aux colorations changeantes s'allument entre les fleurs, au coin des pelouses, dans l'eau ruisellante ou jaillissante, à travers les rameaux des arbres. Et la façade du Casino arrive à resplendir davantage que celles des grands hôtels voisins, ce qui est, je vous le jure, méritoire. Je me croirais presque revenu aux éblouissantes veillées de l'exposition de Barcelone!

(A suivre.) Eug. GRANGIÉ.

Quelques conseils d'hygiène mentale

L'hygiène mentale, c'est l'art de conserver la santé de l'esprit, comme l'hygiène physique est l'art de conserver la santé du corps. Nous nous proposons d'en exposer les grandes lignes aussi brièvement et clairement que possible dans des articles que le « Journal du Lot » a aimablement accepté d'accueillir chaque quinzaine dans ses colonnes.

Les deux hygiènes ont beaucoup de principes communs : cela nous facilitera la tâche. L'hygiène mentale, comme l'hygiène physique, exige dans son domaine particulier : ordre, clarté, propreté. Seulement, si les exigences de la seconde peuvent être imposées par les gouvernements pour le plus grand bien de leurs peuples, il n'en va pas de même avec la première ; s'appliquant à la vie intérieure, le seul domaine où vraiment « charbonnier est maître chez soi » (ou tout au moins se réjouit de cette apparence), elle doit se borner à faire appel à la bonne volonté de chacun.

Enfin, nous verrons que l'hygiène mentale touche aux questions d'éducation, de formation et de discipline du caractère ; que, par conséquent, elle a son mot à dire en ce qui concerne la vie morale ; et il faut être reconnaissant à certains psychologues, à Jung de Jürich en particulier, d'avoir mis en lumière les répercussions de la vie morale sur le psychisme comme il leur a été donné de le faire.

Notre attitude mentale est généralement celle-ci : « Fais ce que tu dois... et pense ce que tu veux ! » Bon gré, mal gré, nous nous soumettons aux disciplines de la vie sociale ou familiale, mais il semble que, par compensation, nous maintenions notre vie intérieure dans un état tout à fait anarchique, soit que nous estimions cet état de choses sans importance, soit que nous la considérons comme une prérogative intangible. En effet, nous croyons régner sur ce domaine en maîtres incontestés. C'est une erreur ; pour la dissiper, il suffira peut-être de comprendre *grosso modo* l'origine de nos pensées et leurs effets.

Notre psychisme est comparable à un champ toujours prêt à être ensemencé ; cette image, vraie à tous les âges, l'est surtout pour la jeunesse. La semence, c'est la multitude de choses que nous voyons et entendons quotidiennement. Naturellement, comme il se perd beaucoup de graines au cours des semailles, de même nous oublions une grande partie de nos impressions. Mais il en reste : celles qui se seront déposées un certain nombre de fois et celles qui seront venues à nous chargées d'émotion, c'est-à-dire qui correspondent le mieux à nos tendances profondes. Celles qui restent s'implantent, croissent et portent du fruit ; autrement dit, elles finissent par déterminer nos actes. C'est le grand mérite de Beauclou d'une part, et des Docteurs Dubois, de Berne, et de Jérôme, de Paris, d'avoir établi presqu'à l'unanimité ces lois fondamentales qui régissent tout l'ensemble de notre existence : la suggestibilité, principalement, et la détermination de nos actes par ce que nous avons dans l'esprit.

Les sujets qui occupent notre pensée ne sont donc pas indifférents. Nous verrons dans le prochain article comment utiliser pratiquement ces lois.

DANS LES TABACS

Nous recevons de notre ami, Emile Couderc, de Saint-Géry, l'intéressante communication suivante que nous publions volontiers :

Le Comité technique dans sa réunion du 7 mars, accorde la moitié de la prime de correction, soit 30 francs au lieu de 60 aux trois commissions du magasin de Cahors.

Maintenant que la réponse est donnée à la délégation qui s'est rendue à Paris le 11 mars, — MM. Couderc Emile de St-Géry et Cossé Justin de Cahors, — exposons la genèse de ce regrettable conflit. On sait qu'après la fin des livraisons, dans chaque magasin de réception, une Commission composée du Directeur Départemental, de l'Entrepreneur et d'un expert arbitre, contrôle les masses des tabacs et les classements administratifs et compare ces derniers avec les classements effectués par les commissions d'experts. Si la différence dépasse le 1/10 des classements administratifs, le rapport conclut à la suppression de la prime. Ajoutons que les experts planteurs, après discussion et sentence arbitrale, ne peuvent pas s'opposer à l'inscription du déclassé, ce qui fait l'expert administratif, de sa propre autorité, sur le registre qui fait foi pour l'attribution de la prime.

Après les livraisons, la Commission du magasin de Cahors, se basant sur les données ci-dessus, conclut au rejet de la prime par deux voix contre une, celle de l'honorable et indéfectible M. Bernié, expert arbitre de la 2^e commission.

Aussitôt que fut connue cette décision, le Bureau de la Fédération se réunit le 7 mars pour étudier les mesures à prendre. Préalablement, M. Delpont, président, avait chargé MM. Couderc et Cossé de présenter un mémoire, en voici le résumé : « La prime de 60 fr. doit être accordée parce qu'elle constitue un droit à l'égard des planteurs, basé sur le précédent de la récolte 1929. Les classements opérés cette année furent sensiblement les mêmes et la prime fut accordée. Les expertises de la récolte 1930 furent basées sur les mêmes procédés : les classements ont été sensiblement égaux et si les experts planteurs n'avaient pas agi ainsi, les livraisons n'auraient pas eu lieu sans incidents graves, les planteurs n'admettant pas des expertises plus rigoureuses que celles de la récolte 1929 ayant obtenu la prime. L'attribution est escamotée par les planteurs et les experts : elle repose sur un fait probant ; elle doit être acquise. Et ce fait probant, confirmé par les chiffres, est celui-ci : c'est que les coefficients de la ristourne qui reflètent exactement les classements de l'expertise sont comparativement :

Récolte 1929	
1 ^{re} Commission	6,74
2 ^e —	5,64
3 ^e —	6,25
	18,63
Récolte 1930	
1 ^{re} Commission	5,80
2 ^e —	5,32
3 ^e —	6,89
	18,01

Soit une moyenne par Commission et par 100 francs : Récolte 1929 — 18,63 ; 3 = 6 fr. 21 Récolte 1930 — 18,01 ; 3 = 6 fr.

Voilà donc établi que la différence entre la récolte primée de 1929 et celle de 1930 ne mérite pas pareille sanction, puisqu'il est démontré que les classements ont été sensiblement égaux :

En outre, lors de la réunion de la Commission Paritaire, il fut entendu que les primes joueraient pour la récolte 1930 comme pour celle de 1929 et l'Administration laissa entrevoir qu'elle se rendait même supérieure.

Si pour le Nijkerk livré au magasin de Cahors on suppose celle de 60 francs, les planteurs sont victimes d'une mesure injuste. Cela nous amène à cette déduction, que cette prime fait peser sur un trop grand nombre ses effets déloyaux. Qu'elle soit remaniée, c'est nécessaire ; qu'elle devienne plutôt individuelle que collective pour l'avenir, mais qu'elle soit accordée pour cette récolte. Parce que les Commissions ont expertisé d'une façon générale qui ne lèse en rien l'intérêt de l'Administration, les petits cultivateurs ne doivent pas être sacrifiés à une mesure simplement administrative. Dans le Département du Lot, un des plus pauvres de France, celui où l'exode sévit avec le plus d'intensité et qui agonise lentement selon l'expression consacrée : là où la petite propriété, comme le témoin le nombre de petites cultures de tabac, mérite d'être l'objet de mesures bienveillantes, elle se voit l'objet d'une mesure de rigueur ? C'est inconcevable.

Résumons encore les autres considérations examinées par le Bureau de la Fédération.

1^o L'Administration n'ayant pas donné aux planteurs de Nijkerk la satisfaction pécuniaire escamotée, les Commissions d'expertise devaient pouvoir s'inspirer des moyens qui leur semblaient avantageux, l'Administration n'étant pas lésée.

2^o La prime de correction a été créée pour encourager les planteurs à bien trier, à bien présenter leur récolte et régulariser les expertises. Or le triage est normal, et reconnaissons-le, il est la conséquence de la prime à la robe. Les expertises ont satisfait les planteurs et le but de l'Administration est atteint, ses experts classant librement les qualités dans les masses correspondantes du magasin.

3^o Il est bien évident que la culture du Nijkerk n'est pas payée à son prix de revient et qu'elle est comparative d'un rendement en argent bien inférieur aux autres variétés. Le triage étant normal, et les masses du magasin normales la prime doit être accordée, pour ne pas accentuer la différence de rendement.

4^o Les classements effectués sur la base du prix moyen fixé par la Commission Paritaire sont donc une répartition

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON

Nous commencerons bientôt la publication d'une œuvre attachante, dramatique et très sentimentale

Par peur de l'Amour

dû à la plume de Louis d'ARVERS, qui a prodigué dans ce roman tous ses dons d'émotion et de sensibilité.

Nous sommes sûrs du grand succès qu'obtiendra auprès de nos lecteurs

Par peur de l'Amour

Souscription nationale de « La Dette »

« Cinq francs !... Chacun de vous le donnera de bon cœur à la souscription nationale de « La Dette », qui, pour récompenser votre générosité, a été doté d'une tombola de mille 201 »

« Si la chance vous favorise, vous aurez bientôt votre 201... pour cinq francs. »

La Société des Cycles Peugeot a souscrit à cette tombola 500 motos P. 107 et 500 bicyclettes.

Trésorerie générale du Lot

Sont inscrits au tableau d'avancement, les commis de la Trésorerie générale du Lot suivants.

Pour le grade de commis principal de 5^e classe, MM. Blacard et Franciel, commis de 1^{re} classe.

Pour le grade de commis de 1^{re} classe, MM. Aqué, Brugade et Peyrbrune, commis de 2^e classe.

judiciaire dont chaque Commission d'expertise a la responsabilité et la manière. Tels qu'ils ont été faits ces classements réalisent les buts à atteindre. Les bonnes récoltes sont payées à leur valeur et par le jeu de la ristourne elles reçoivent une majoration qu'elles n'auraient pas si les déficiences n'existaient pas. C'est donc pour les bonnes un apport inespéré qui leur appartient aux experts ne pas exagérer.

Il ne faut donc pas que par un simple jeu de chiffres auxquels les planteurs sont étrangers, l'Administration enlève une rétribution acquise.

La République suppose la tolérance et la générosité : l'Administration des tabacs peut-elle se classer hors de la République ?

Après l'adoption de cet exposé où chacun apporta sa manière de voir et ses observations, le Bureau de la Fédération délégua MM. Couderc et Cossé pour se rendre auprès de l'Administration supérieure protester contre la mesure menaçant les Planteurs de Nijkerk et plaider auprès d'elle l'attribution de la prime.

Ayant toute liberté pour l'accomplissement de leur mandat, ils demandèrent, par l'intermédiaire de nos sénateurs, une audience à M. Lebrun, Sénateur, Président de la Caisse Autonome et du Comité technique duquel relève le Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs. M. Lebrun les reçut avec la plus grande bienveillance. Après l'exposé du but de leur démarche appuyé par MM. Loubet, Fontanille et Garrigou, M. le Président était acquis à notre cause ; il réserva néanmoins sa réponse, voulant en référer à la Direction Générale.

Après cette première démarche, les délégués voulurent enfin avoir l'entretien nécessaire avec l'Administration supérieure. Ils se rendirent auprès de M. de Monzie qu'ils avaient déjà prévenus et celui-ci avec sa compétence reconnue organisa la réunion à laquelle assistèrent : M. Blondeaux, Directeur Général des Manufactures de T'Etat ; M. Luffillou, Inspecteur Supérieur Technique ; MM. Loubet, Fontanille, Garrigou, Sénateurs du Lot ; MM. de Monzie, Malvy, Delpont, Députés du Lot ; MM. Couderc et Cossé, délégués.

Ces derniers, exposèrent les faits sur lesquels se basait leur requête et après eux, M. de Monzie par une argumentation juridique, et par des considérations qu'il sut faire surgir des textes, du règlement lui-même avec le talent qui le sert si admirablement, conclut à l'attribution de la Prime.

M. Loubet, Fontanille, Garrigou invoquèrent tour à tour la nécessité d'attribuer la prime se basant sur des faits réels.

Delpont avec sa compétence tabagique résuma la question. Signalons l'intervention énergique de M. Malvy. Il apporta à la discussion une telle volubilité d'arguments que la résistance de l'Administration céda enfin devant ce dernier assaut de bon sens et de droit.

Parlementaires et délégués eurent la conviction que la Prime était acquise.

La délégation fut admirablement soutenue par les Parlementaires du Lot. Ils ont droit à l'hommage de reconnaissance, et les planteurs apprendront avec satisfaction que leurs intérêts ont été magistralement défendus.

Nous savons qu'à la réunion du Comité Technique M. Lebrun souleva la défense de nos intérêts présentée par M. Solleville. Contrairement à nos espérances bien légitimes nous n'obtenons que la moitié de la Prime.

Les Parlementaires et les Délégués espéraient l'avoir entière et leur espoir était fondé.

« Dès cette année les plantations de tabac variété Nijkerk pourront être établies à la compacité maxima de 15.000 pieds à l'hectare. « Les distances à observer sont de 0,82 x 0,82 pour plantations au carré, et de 0,92 x 0,73 ce qui permettrait d'utiliser les instruments aratoires existants. »

POSTE AUTOMOBILE RURALE

Circuit de Payrac

Nous donnons ci-dessous l'horaire du nouveau circuit de Poste automobile rurale (circuit de Payrac) qui a été mis en service le 16 mai 1931 :

LOCALITÉS DE DÉPART	HORAIRE N° 1 Jours Pairs	
	Départ : Matin	Départ : Soir
PAYRAC	8h35	16h45
CALS	8 54	16 26
LES VITARELLES	9 09	16 21
REILHAGUET	9 13	16 07
VARAGNES	9 23	15 57
LA SÉGUINIE	9 25	15 55
CAMY	9 30	15 50
SERRES	9 38	15 42
VIDAL	9 44	15 39
FAJOLE	9 47	15 33
CAMINEL	9 54	15 29
MASCLAT	9 58	15 22
LAMOTHE-FÉNELON-G.	10 07	15 13
LA SÉGUINIE	10 17	15 08
LAMOTHE-FÉNELON-B.	10 18	15 03
LOUPIAC	10 22	14 50
LES CARRIÈRES	10 25	14 50
PAYRAC	10 40	14 45

LOCALITÉS DE DÉPART	HORAIRE N° 2 Jours Impairs	
	Départ : Matin	Départ : Soir
PAYRAC	8h35	16h45
LES CARRIÈRES	8 40	16 40
LOUPIAC	8 43	16 37
LAMOTHE-FÉNELON-B.	8 55	16 25
LAMOTHE-FÉNELON-G.	9 08	16 17
MASCLAT	9 17	16 08
CAMINEL	9 24	16 07
FAJOLE	9 28	15 57
VIDAL	9 34	15 51
SERRES	9 37	15 48
CAMY	9 45	15 40
LA SÉGUINIE	9 50	15 35
VARAGNES	9 52	15 33
REILHAGUET	10 02	15 23
LES VITARELLES	10 16	15 09
CALES	10 21	15 04
PAYRAC	10 40	14 45

Conseil Supérieur de l'Assistance Publique

A la suite des élections du 13 mai, relatives à la désignation des membres du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique, nous avons le plaisir de relever, parmi les délégués élus des commissions administratives des Hôpitaux de France, le nom de M. Paul Garnal, administrateur de l'Hôpital-Hospice de Cahors. Toutes nos félicitations.

Inspection académique
M. Bourgain, ancien inspecteur d'Académie du Lot, actuellement inspecteur d'Académie à Colmar, est nommé à Angers.

Tous nos compliments à M. Bourgain qui compte dans notre département de nombreux amis.

Le Congrès de Toulouse des Mutués

Les camarades affiliés à l'Union Fédérale qui désiraient assister au congrès de Toulouse des 24 et 25 mai courant, et qui désiraient également prendre part au banquet sont invités à se faire inscrire avant le 21 mai au siège de la Fédération. Les cartes d'auditeurs et les cartes de banquet seront remises au départ du train le dimanche matin où ils pourront les retirer dans le bureau de samedi chez le trésorier fédéral.

Le Président de l'Union Fédérale, TROUPEL

La manifestation de Gourdon

Les adhérents de l'Union Fédérale des Mutués, Veuves, Ascendants et Orphelins sont invités à assister en grand nombre à la manifestation organisée le 14 juin à Gourdon en faveur de la paix, sous la présidence de Monsieur Aristide Briand. Les adhésions pour le banquet devront être adressées au Trésorier Fédéral avant le 31 mai, délai de rigueur, accompagnées de la somme de 25 fr. représentant le prix du banquet. Tous à Gourdon le dimanche 14 juin pour la fête de la paix.

Le Président de l'Union Fédérale, TROUPEL

Demandes de métiers

Dans toute la région au Sud-Ouest et du Centre le métagage est de règle dans l'exploitation des domaines, mais comme chacun sait, la rareté de la main-d'œuvre dans la profession agricole, fait qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des familles susceptibles de cultiver les propriétés dans de bonnes conditions.

Nous avisons les propriétaires de métraires vacantes que nous disposons à l'heure actuelle de quelques familles sérieuses, munies d'avances suffisantes pour subsister jusqu'à la première récolte, nous nous tenons également à leur disposition pour leur faire parvenir tous renseignements utiles sur les démarches qu'ils auront à faire pour pouvoir embaucher le personnel qu'ils recherchent actuellement en vain.

Prière d'adresser les demandes au Bureau de main-d'œuvre agricole, 7, cours Fénelon à Périgueux, en joignant 1 fr. en timbres.

Le plus beau programme de la saison

Deux grands films

Si vous aimez la comédie gaie, allez voir **MON COPAIN DE PAPA** avec Harry Liedtke et Marie Glory. Si vous préférez un drame poignant jusqu'aux larmes, voyez

SA NOUVELLE PATRIE

qui passent à PEDEN, Jeudi 21, Samedi 23 et Dimanche 24 Mai.

Tombé de wagon

M Planard, mécanicien chez M. Bénestebé, aidait au déchargement d'une auto chargée sur wagon, à la gare de la P. V., à Cahors, lorsqu'il glissa et tomba sur les reins, 11 jours de repos.

CAHORS ET C'EST LA VÉRITÉ !

Il faut rire : rions ! Les pescofis sont de joyeux amis ! Ils n'engendrent pas la mélancolie. Nous l'avons dit souvent, nous espérons le répéter encore pendant longtemps !

Les Cahorciens qui vont dans le fleuve Lot, jeter une ligne avec l'espoir de prendre une friture savent que, parfois, il leur arrive de retirer un baléine... de parapluie ou des semelles de vieilles savates !

Les ferveurs pescofis ont retiré du fleuve Lot des carpes grosses comme des bébés de 9 mois ; ils ont fait des pêches miraculeuses.

Ils le disent, donc, c'est vrai. Et c'est avec plaisir que nous enregistrons leurs exploits. Du reste, ils nous prouvent leur talent — et ça c'est indéniable, — à chaque concours de pêche !!!

Un pescofi moyen, s'il est vraiment cahorcienn, ne saurait revenir d'une partie de pêche sans porter un ou deux poissons !

C'est un succès ! Mais il n'était pas encore arrivé à un pescofi cahorcienn de rentrer en ville aussi triomphalement qu'un de nos excellents et sympathiques faubouriers de St-Georges, M. M... Ah ! vraiment ! Ça, c'est de la gloire !

M. M... avait placé ses lignes sur le chemin de halage, aux Peupliers de Labéraudie.

Tout à coup, le haméon plonge de façon anormale. Le pêcheur se dresse, saisit la ligne qui menaçait d'être entraînée et emportée.

Il tire, il tire, il amène sur la berge, accrochée à l'haméon une superbe... toute !

Où, une tortue que l'on peut voir, car elle est toujours en vie et bien placée. Pour aussi extraordinaire que cela puisse paraître, le fait est exact. L. B.

A NETTOYER

Il est un coin du Boulevard qui n'est pas bien réparé, et surtout convenablement nettoyé.

C'est la partie du caniveau bordant la chaussée, presqu'en face la Tour du Pape Jean XXII.

Le mauvais état de cet endroit étonne les passants, au moins ceux qui savent que l'entretien doit être assuré par les Ponts et Chaussées.

Il est certain que, très prochainement, on se rendra compte qu'il est urgent de donner satisfaction aux usagers, surtout aux locataires des maisons voisines. L. B.

Les pescofis de Caussade

Les pescofis de Caussade sont venus visiter la vallée du Lot. Ils sont arrivés le matin à Cabrerets où ils ont déjeuné.

Ils ont quitté cette localité vers 4 heures et à 5 h. 1/2 environ la caravane, composée de 20 voitures, défilait sur le Boulevard.

Dans la première voiture, se trouvaient des musiciens qui jouèrent dans la traversée du Boulevard.

La caravane se rendit sur les Allées Fénelon et reparti de Cahors vers 6 h. 1/4 pour rentrer à Caussade.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 20, JEUDI 21, SAMEDI 23 DIMANCHE 24 (matinée et soirée)

SEMAINE DE GALA

PROGRAMME

1^{re} partie

PAMIR, documentaire sonore.

Les Mendians de la Vie grand film sonore

Interprété par Louise Brooks, Wallace Berry. Une certaine apéret, un sens de l'humain, sans réalisme inutile, font que « Les mendians de la vie », drame émouvant est à classer parmi les meilleurs films.

2^e partie

ACTUALITES sonores et parlantes

LE REFUGE

d'après une nouvelle de P. Bonardi, un film parlant et chantant, réalisé par Léon Mathot.

Interprété par Alice Friedl, Gina Barbieri, André Burgère, Pierre Etcheperre, etc.

C'est une joie de pouvoir reconnaître la beauté absolue de ce film parlant français qui pendant toute la projection ne cesse pas d'être le plus beau poème cinématographique ainsi que la plus parfaite réalisation visuelle et auditive jusqu'à ce jour élaborée dans nos studios.

Prix des places ordinaire. Location gratuite.

Moto contre auto

Encore un accident de moto. M. C..., de Gorse, était à motocyclette sur la route de Souceyrc, lorsqu'il fut renversé par une camionnette pilotée par M. B..., marchand de vin.

Le choc fut rude. M. C... a été projeté sur le sol et a reçu de nombreuses contusions sur le corps.

Cirque Bureau

Le cirque Bureau a donné à Cahors lundi, sa soirée de gala que nous avions annoncée. Une foule énorme se pressait dans la vaste enceinte du cirque.

Presque toutes les places étaient occupées. Les spectateurs n'eurent pas à regretter leur déplacement. Les divers numéros qui furent présentés furent tous supérieurs. Tous les artistes furent vivement applaudis.

Syndicat d'initiative de Cahors

Le Syndicat d'Initiative reçoit de divers points de la France des demandes de renseignements au sujet de maisons meublées pouvant être louées pour les vacances prochaines. Le Syndicat, dont le siège est à l'hôtel de ville, prie les propriétaires de Cahors et de la région, disposés à consentir des locations de ce genre, de lui fournir toutes indications (situation, importance, prix des logements), susceptibles d'être données à ses correspondants en quête d'un lieu de longue villégiature de vacances.

Le Président du Syndicat d'Initiative de Cahors : Eug. GRANGIÉ.

Naissance

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'une petite fille, prénommée Marie-Thérèse, chez M. Rival, professeur au Lycée Gambetta. Nos compliments à M. Rival et nos meilleurs vœux à Mme Rival et au bébé.

« Les Amis de l'Harmonie » et « La Chorale du P.-O. »

Ci-après le programme qui sera donné sur les Allées Fénelon, le jeudi 28 mai courant, à 21 heures très précises.

1^o Allégo de Concert, X. ; 2^o Poète et Paysan (Ouverture), soliété M. Alazard, Suppé ; 3^o Les Echos du Midi, avec chant, Harmonie et Chorale du P.-O., Kelsen ; 4^o La Faria ; a) Los Toros, b) La Réja, c) La Zarguella, Lacôme ; 5^o Le dernier jour de Pompéi, Chorale du P.-O., Jean Ritz ; 6^o Le Beau Danube Bleu (Valse chantée), (Harmonie et Chorale du P.-O.), Strauss.

La première répétition générale pour les deux Sociétés aura lieu le vendredi 22 courant à 20 h. 45 (salle Philippe-Gaubert).

La Direction

Une auto... part seule

Samedi soir, une auto stationnait sur la place du Marché. Les freins ayant été mal serrés, l'auto partit et alla heurter l'étalage de Mme Justy. L'étalage fut renversé ; il y eut quelques dégâts matériels, mais

Nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux pour la mère et l'enfant.

J. P.

Puy-l'Evêque

Succès scolaire. — Nous apprenons avec un vif plaisir que le jeune Pierre-Guy Castex, élève de l'école laïque de Martignac (commune de Puy-l'Evêque) vient d'être reçu à Agen au concours des Bourses (2^e série). Déjà, l'an dernier, il avait été reçu au certificat d'études avec la mention très bien.

Nous lui adressons toutes nos félicitations ainsi qu'à sa jeune et dévouée maîtresse, Mlle Leroy. — D.

Duravel

Ligue des Droits de l'Homme. — Les ligues de la Section du canton de Puy-l'Evêque, se sont réunies dans la salle des fêtes de notre mairie, à 15 heures, dimanche, 14 courant.

M. Bousquet, ex-professeur retraité, présidait la séance, assisté de M. Dufours, vice-président et maire de Prayssac, de M. Aunac, secrétaire, instituteur à Mauroux et du Trésorier.

M. Bousquet a donné le compte rendu de la conférence faite à Puy-l'Evêque par M. le Saulx, traité diverses questions intéressant la Société, la S. D. N., la paix, etc.

M. Aldhuy a été désigné pour représenter la section au Congrès de Vichy.

Quatre adhérents de Duravel ont été reçus avec empressement.

Sérignac

Carnet rose. — Pour la deuxième fois, Mme Laroche, épouse de notre jeune et sympathique maire, vient d'être maman d'une petite-fille qui a reçu cette fois le prénom de Monique.

Nous faisant l'interprète des nombreux amis de M. Laroche, nous adressons nos compliments aux parents, aux grands-parents et nos vœux bien sincères de bonne santé à la maman et au bébé. — L. D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi dernier, sous la présidence de M. Besombes, remplaçant M. le D^r F. Pezet, maire. Le Conseil fixe le chiffre des offres à faire aux propriétaires des immeubles situés sur le passage de la rue Paul-Bert, M. Périé est désigné comme délégué à la révision des listes électorales pour la Chambre d'Agriculture. Une sous-commission est désignée pour les prestations ou taxe vicinale pour l'année 1932.

Le Maire est autorisé à signer avec le Département un emprunt de 109.700 francs à la Caisse d'Avance aux Communes, emprunt déjà voté et qui a pour but d'allouer des subventions aux Associations Syndicales constituées pour la réfection de 4 chemins ruraux.

La création d'un poste de Secrétaire-adjoint aux bureaux de la Mairie est décidée avec un traitement annuel de début de 6000 francs plus une indemnité de cherté de vie de 1.200 francs. Les candidats devront être âgés de moins de 40 ans et libérés du Service militaire.

Le Maire est autorisé à prendre part aux enchères de deux maisons en ruines, dans le quartier du Claux. Le Maire est autorisé à traiter avec M. de Rouget pour l'acquisition d'un

terrain situé avenue Maréchal-Joffre et sur lequel un jardin public sera aménagé. Une offre de cession d'une parcelle de terrain située le long de la rue St-Paul est acceptée. Le projet définitif et le plan d'électrification rurale concernant la banlieue de Figeac sont approuvés, ainsi que l'emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations pour la quote-part revenant à la ville.

Le Conseil insiste à nouveau pour qu'il soit donné suite à sa demande d'élargissement du Pont des Carmes jusqu'à l'alignement du mur de l'Hôpital-Hospice. Une pétition pour un égout à prolonger, rue Sainte-Claire avec participation des habitants est favorablement accueillie.

Le Conseil demande la reconnaissance du chemin rural de Figeac, à Livinhac-le-Bas et prononce l'admission de deux personnes à l'Assistance aux femmes en couches.

Nécrologie. — Samedi ont été célébrés à Figeac les obsèques de M. Cayssac, soldat au 57^e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Talence.

Une foule considérable a suivi le corps du regretté disparu. Nous adressons à M. Cayssac, ancien capitaine d'infanterie coloniale, père de M. Cayssac, percepteur à Bordeaux, oncle du jeune Cayssac, à la famille nos sincères condoléances.

Cajarc

Aux planteurs de tabac. — Le maire de Cajarc prévient les planteurs de tabac que les distances auxquelles étaient établies les plantations qui étaient de 0 m. 92 dans tous les sens, peuvent être réduites si les intéressés le désirent. Ils peuvent planter à 0 m. 82 dans tous les sens, soit à 0 m. 92 dans un sens et 0 m. 73 dans l'autre.

On pourra planter aussi 15.000 pieds à l'hectare.

Pour tous renseignements, s'adresser aux employés des tabacs.

Saint-Céré

Ecole primaire de jeunes filles. — L'école primaire supérieure de jeunes filles a remporté un important succès aux concours des bourses.

Deuxième série. — Sept présentées, six reçues : Mlles Caussanel, de Flaynac ; Faure, de Rucyres ; Laboucarie de Lavergne ; Lavyssières, de Thémisettes ; Prabonnot, de Rignac ; Théron, de Capdenac.

Troisième série. — Trois présentées, deux admissibles, une reçue définitivement : Mlle Marnhe, de Faycelles.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Accident à l'imprimerie Moderne. — Samedi, après-midi, alors que le personnel de l'imprimerie Moderne était occupé à sortir des presses « La Gauche Quercynoise », Mlle Marie-Louise Drault, fille de l'aimable directeur du « Gourdonnais », l'un des co-propriétaires de l'imprimerie Moderne, voulant aider un des collaborateurs de son père à passer sur la verrière qui donne jour à la salle d'impression, tomba si malencontreusement sur la dite verrière qu'elle passa à travers, et vint choir sur le plancher à côté de son père qui se précipita pour la relever.

Transportée chez le docteur Coulon, elle y reçut les premiers soins.

Tout fait prévoir que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses, Mlle Drault ne paraît avoir reçu que quel-

ques coupures aux bras et à une jambe. Nous souhaitons une prompte guérison à la fille de notre confrère.

Hypothèques. — C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination de M. Daullac Edouard de la Conservation des Hypothèques de Montdidier à celle de Périgueux. Nous applaudissons de tout cœur à ce bel avancement qui rapproche de Gourdon le Maire de cette ville. Ce magistrat municipal par ses hautes connaissances administratives pourra mieux s'occuper des affaires concernant notre cité. — P. B.

Foire. — La foire de vendredi a été contrariée par la pluie du matin ; aussi l'affluence a été moindre que pour les autres foires. Néanmoins, quelques affaires traitées sur les divers marchés.

Voici les cours pratiqués :
Bœufs de boucherie, 240 à 270 fr. ; bœufs de travail, 320 à 340 fr., le tout les 50 kilos ; moutons de boucherie, 6 fr. ; agneaux, 7 à 7 fr. 50, le tout le kilo ; porcs de charcuterie, 240 à 270 fr. les 50 kilos ; porcelets, la pièce, 180 à 200 fr., 7 fr. le kilo ; poulets, 7 fr. ; poules 5 fr. ; canards, 5 fr. ; lapin, 2 fr. 50, le tout le 1/2 kilo.

Mais, 100 fr. l'hectolitre ; seigle, 100 fr. l'hectolitre ; froment, 130 fr. l'hectolitre ; avoine, l'hectolitre, 45 francs.

Œufs, 4 fr. la douzaine.

Labastide-Murat

L'électrification rurale. — La « Petite Gironde » publiait le 24 avril la note suivante :

« Nous croyons savoir que les études en vue d'électrifier nos communes rurales, sont sur le point d'aboutir entre l'Administration « Préfectorale et le service du Génie Rural. »

« En raison d'un désaccord survenu au sein des deux compagnies qui en demandaient la concession et qui aurait pu retarder indéfiniment l'équipement de notre canton, la solution avait été trouvée en rattachant certaines communes au Syndicat du Nord, soit à celui de Saint-Denis-Catus auquel est rattaché le canton de Saint-Germain. »

« Souhaitons que l'époque des réalisations ne soit pas trop retardée, grâce à cet accord. »

« Comme suite à cette note nous communiquons la copie suivante d'un procès-verbal de séance :
« Les représentants des communes du canton auxquels s'étaient joints M. René Marlet, surveillant général du Sanatorium des P. T. T. de Montfaucon du Lot, et M. Maurice Vattier, Economiste du dit Sanatorium, agissant pour le compte et au nom de la Fédération des Sociétés Postales de Mutualité de France et des Colonies, futurs usagers, réunis ce jour, dans la salle des délibérations du Conseil municipal de Labastide-Murat, »

« prennent acte des affirmations de M. Valat, Directeur régional de l'Union Electrique rurale de Souillac, établissant :
« 1^o que le canton de Labastide-Murat est situé d'un commun accord entre les Compagnies autrefois concurrentes dans la zone du Syndicat du Nord du Lot, »

« 2^o qu'il existe des délibérations de toutes les communes du canton (Labastide-Murat excepté), rattachant ces dernières au dit Syndicat, »

« 3^o que les projets (avant métré, devis estimatif, population desservie, etc., etc.), ont été envoyés au

service du Génie rural en février 1930 et que depuis cette date aucune suite n'a été donnée. »

« Les représentants des communes demandent à la Compagnie l'Union Electrique rurale, confirmation écrite de ces affirmations et à M. le Préfet de bien vouloir se mettre en rapport avec le Génie rural pour lui demander de donner suite à ce projet. »

« Fait à Labastide-Murat, le 17 mai 1931. »

Martel

Foire. — La foire du 16 mai — foire primée — a été très importante. Beaucoup de bœufs, de moutons, de porcelets avaient été amenés sur le foirail.

De nombreuses primes ont été distribuées.

Souillac

Union des commerçants et industriels. — Les membres de l'Union des commerçants et industriels de Souillac ont tenu leur assemblée générale le 11 mai, à l'ancienne poste.

Le bureau provisoire procède au renouvellement des membres du bureau sortant. Sont désignés à l'unanimité comme membres du nouveau bureau pour une période d'un an :

MM. Marcel Lavergne, négociant, président ; Simon Laroumanie et Arcade Camil, vice-présidents ; Billelat, comptable, secrétaire ; Cassignol, trésorier ; Mme Sync, MM. Orchassal, Couderc, Rochais, Bergougnoux, membres.

Il est donné lecture de la situation financière de l'Union, qui fait ressortir au bilan un avoir de 1.652 fr.

Diverses questions ont été traitées :

1. Suppression des foires de carême ;

2. Faire imprimer des affiches au nom de l'Union et qui seraient mises à la disposition des commerçants qui auraient l'intention de fermer le dimanche ;

3. Une lettre sera adressée au préfet par la municipalité, demandant l'application de l'arrêté préfectoral 1884 sur les achats de denrées et de bestiaux à la propriété ;

4. M. Robert Valat, président du comité de la foire-exposition, demande qu'en vue de la création éventuelle d'un comice agricole et foire-exposition en 1932, on prévoit la nomination d'un bureau qui aurait mission d'entrer en relations avec la municipalité pour commencer l'étude de cette manifestation commerciale.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 11 mai 1931. — Présidence de M. Daynard : Présents : MM. Daynard, Colonel Lambiot, Rajade, Bessières, Boussac, Frague, chanoine Sol, D^r Loviot, Lescurre, Séval, Calmon.

M. Guilhamon se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. Daynard dépose les publications reçues :

« Bul. histo. de la Soc. des Antiquaires de la Morénie », T. XV, 285 liv., 1931 ; « Revue des langues romanes », T. LXVI, janv.-oct., 1929.

Le D^r Loviot lit une protestation en vers (tercets), contre le projet d'un Aéroport auprès de Cahors.

M. le chanoine E. Sol annonce la parution prochaine du Tome III de son travail sur « La Révolution en Quercy », dans lequel, on trouvera le récit des événements importants qui eurent lieu dans l'ancien Quercy (le Lot actuel, Montauban, Moissac), à l'époque de la Révolution, durant les années 1793-1794. Le même fait une communication sur

l'organisation du gouvernement révolutionnaire dans le Lot, en décembre 1793 et janvier 1794. Bénéch, de Saint-Cirq-Lapoppe, fut nommé président du Tribunal civil de Cahors ; Lagasque, de Marcihac, agent national. Il lit également quelques correspondances avec le Comité de Salut public touchant l'esprit public dans le district de Figeac en mars 1794.

M. Calmon donne lecture d'une pièce très originale intitulée : « Une prière républicaine ou les vœux du peuple français. » Ce pamphlet contre l'Empire daté du 4 septembre 1870, est imprimé et a dû à l'époque, sous forme de tract, être répandu dans toute la France.

M. Calmon signale le classement, par arrêté du 15 avril dernier de « La Cheminée Sarrasine », avec sa souche de la maison de M. Cavallé de la Masse, commune des Junies, Lot, et fait connaître que M. le chanoine Vayssié est l'auteur d'une étude importante sur Uxellodunum ; notre confrère est convaincu qu'il faut rechercher l'emplacement de cette ville gauloise sur les hauteurs de Capdenac.

Enfin, le même fait part du succès obtenu par notre confrère M. François de Valon, qui vient d'être reçu docteur en droit avec mention « très bien et éloges » en présentant la thèse suivante : « Les Pairs de France primitifs et leur cour ». La Compagnie lui adresse de vives félicitations.

La visite du Trésor de la Cathédrale à eu lieu, le jeudi 30 avril et a eu un plein succès, car plus de 80 personnes se trouvaient réunies dans la chapelle St-Martin. M. Guilhamon, Secrétaire général, remercie M. le Doyen du Chapitre et M. l'Archiprêtre d'avoir bien voulu permettre cette visite, ainsi que l'assistance nombreuse qui a répondu à l'appel de la Société ; puis il donne la parole au sympathique bibliothécaire de la Société des Etudes, M. Calmon.

M. Calmon, dans un style sobre, présente tous les objets faisant partie du Trésor de la Cathédrale, dont la plupart ont fait l'objet d'un classement par le Ministère des Beaux-Arts. Il s'attarde plus spécialement dans la description des pièces les plus précieuses, comme : la crose en cuivre dorée de l'évêque Sicard, de Montaigu, l'anneau épiscopal du même évêque, les plaques de gants qui furent portées par un prélat du 1^{er} quart du XII^e siècle, la série des portraits des évêques cadurciens, un ostensorio de très grande valeur offert à la Cathédrale, il y a quelques années.

Cette très instructive et très intéressante causerie terminée, chacun, put admirer tout à son aise, les objets artistiquement exposés sur les basses armoires de la sacristie.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Une émeute dans un pénitencier. — De Rio de Janeiro. — Une émeute a éclaté au pénitencier de Curitiba. Dix prisonniers ont été tués, 15 autres ont été blessés. Une dizaine se sont évadés.

Grave accident d'auto à Brest. — De Brest. — Une auto transportant 11 personnes qui avaient assisté à un dîner de première communion, a capoté près de Douardenez. Le conducteur a été tué et 10 autres personnes, membres de la même famille ont été blessés.

Un autre accident d'auto à Bucarest. — De Bucarest. — Un autobus transportant 13 écolières accompagnées de leur institutrice a heurté un arbre dans un faubourg de Bucarest. Toutes les occupantes ont été gravement blessées.

LE COURRIER DU GANDOL

Les rhumatisants qui ont fait rationnellement usage du nouveau médicament Gandol en connaissent les effets admirables. Les remerciements reçus se chiffrent par milliers. Certains maux de reins ont été soulagés en quelques jours, certaines crises de sciaticque et de goutte ont été enrayées. Une rhumatisme qui avait tout essayé a repris ses occupations. Un arthrite nous signale qu'en faisant des cures régulières de Gandol, il est parvenu à éviter toute crise aiguë. Le Gandol basé sur une nouvelle découverte, est le remède le plus énergique par son pouvoir de dépuration spécial sur l'acide urique. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Pharmacie Orliaac à Cahors.

LES DOCKS DE L'ALIMENTATION

demandent

UNE JEUNE EMPLOYEE

présentée par ses parents

OFFRE D'EMPLOI

Demande pers. sérieux, trav. écrit, chez soi. Gros gain. Ecrire : BORDARIE Damieu, Cabrèrets (Lot).

Electriciens

et manœuvres électriciens

demandés

travail intéressant

S'adresser : BAUDIN, électricité, Cahors.



ÉTUDE DE MAITRE TRIADOU

NOTAIRE A CAHORS

VENTE

DE

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître TRIADOU, notaire à Cahors, le

vingt-neuf avril mil neuf cent trente et un, Madame Fanny FAURE, veuve de Monsieur René dit Ernest RIVIERE, demeurant à Cahors, Mademoiselle Louise-Jeanne RIVIERE, célibataire majeure, demeurant à Cahors et Madame Yvonne-Françoise RIVIERE épouse de Monsieur Léonce MARROU, receveur de l'Enregistrement avec lequel elle demeure à Mauheugle ; ont vendu à Monsieur Charles-Guillaume BARREAU, négociant, demeurant actuellement à Cahors et précédemment à Bordeaux.

Un fonds de commerce de marchand de meubles et de tapisserie, leur appartenant par indivis et exploité à Cahors dans un immeuble sis boulevard Gambetta N° 50, avec tous ses éléments corporels et incorporels sans exception ni réserve.

Domicile a été élu pour les oppositions en l'étude de Maître TRIADOU, notaire à Cahors, ou tout créancier pourra faire opposition sur la prière jusqu'à l'expiration des dix jours consécutifs à la présente insertion.

Pour deuxième avis.

P. TRIADOU.

Mercredi 20, Jeudi 21, Samedi 23 et Dimanche 24 mai, (Matinée et Soirée)

PALAIS DES FÊTES

LE REFUGÉ

d'après une nouvelle de Pierre BONARDI

Film parlant et chantant

PALAIS DES FÊTES

Feuilleton du « Journal du Lot » 44

LEB

VOEU DE NADIA

par Henry GRÉVILLE

XIII

Pendant bien des mois, cette pensée de regret pour le chagrin qu'elle avait causé à sa mère se mêla à son existence et assombrit sa jeune gaieté. De ce jour, Sophie fut une autre personne. Elle avait reçu la première grande leçon du destin, et on n'oublie jamais celle-là.

Marthe n'avait fait aucune question, Sophie ne fit aucune confidence ; le nom de Stepline lui paraissait désormais impossible à prononcer. Il y a des choses qui vous affligent, et si douloureux qu'en soit le souvenir, on peut s'y reporter par la pensée ; mais il y en a d'autres qui vous humilient, et celles-là, on ne peut y songer sans une souffrance aiguë plus pénible que le chagrin même.

Mais Mme Korzof avait instruit sa jeune amie de ce qui s'était passé ; pleine de pitié pour Sophie, presque reconnaissante à Stepline de s'être montré si à propos sous son véritable jour, Marthe était redevenue gaie comme autrefois. C'est elle qui anima de sa paisible joie les repas de

famille, où la gêne avait présidé si longtemps, et chacun dans son cœur lui savait gré de sa bonté souriante.

Volodia ne parlait plus de partir ; avait-il causé avec Marthe ? Lui avait-elle révélé le secret du changement de Sophie ? C'était un secret entre le frère et la sœur. Mais, tout en montrant la plus grande prudence vis-à-vis de la jeune fille, dont il craignait de blesser l'ombrageuse fierté, il avait repris près d'elle l'attitude d'affectueuse confiance qui avait fait si longtemps la joie de leur vie. Cependant, il lui parlait peu et évitait de se trouver seul avec elle.

Les jours allongeaient sensiblement ; déjà l'on avait cessé de dîner à la lumière des lampes, et bien que le mois d'avril fût, comme toujours en Russie, le mois des aigres bisces et des tourbillons de poussière, une certaine joie se faisait sentir dans ces longues journées de soleil et de ciel bleu.

Pierre remonta un jour, vers six heures, la Perspective Nevsky ; il rentra à l'hôpital, après une journée de travail à la Bibliothèque, couronné d'une petite flânerie, et marchait d'un pas clastique, car il se sentait le cœur léger. Tout à coup, levant la tête, il aperçut devant lui, à quelque distance la silhouette un peu massive de Nicolas Stepline. Pierre eût voulu l'éviter ; mais son camarade l'attendait d'une façon si évidente que reculer semblait impossible. Il fit donc quelques pas en avant. Stepline ne bougea pas. Quand ils furent l'un près

de l'autre, ils se saluèrent sans se toucher la main. Pierre était embarrassé, l'autre ne broncha pas. Peu de gens passaient à cette heure.

« Comment vas-tu ? dit l'honnête Korzof, ne sachant quelle conduite tenir. Au fond de lui-même, il méprisait son ancien ami, mais sa bonne éducation lui imposait le devoir de le causer. »

« Je vais parfaitement bien, répondit Nicolas d'un air très calme. Vous autres aristocrates, vous êtes gens de parole en vérité ! »

Pierre se sentit comme un cheval généreux enveloppé d'un coup de fouet.

« Et vous autres roturiers, dit-il en se maîtrisant, vous avez une singulière manière de comprendre l'honneur. »

« Moi ? je n'ai rien à me reprocher ; c'est la sœur qui avait promis ?... »

« Je vous défends de prononcer le nom de ma sœur, entendez-vous ? s'écria Pierre hors de lui. Ma sœur est une honnête et pure enfant ; vous êtes un misérable à l'âme vile et intéressée ; vous n'avez pour elle aucun sentiment généreux, mais seulement la soif de l'argent. »

« Faux frère, dit Stepline entre ses dents, faux frère qui trahit ses croyances... »

Pierre mesura du regard l'homme qu'il avait devant lui, et soudain se calma

« Je ne trahis rien, dit-il avec dé-

dain. Vous avez voulu m'initier à je ne sais quels principes que vous n'êtes même pas en état de comprendre. Il y a des hommes qui y croient, qui se font tuer pour eux ; fausses ou vraies, ils se sacrifient pour leurs idées ; mais vous n'êtes pas de ceux-là. Vous avez abusé de mon amitié pour vous introduire chez nous ; pour tourner la tête — non le cœur, Dieu merci ! d'une pauvre enfant dont les pensées généreuses se faisaient vos complices. Vous êtes un misérable. Si nous avions été pauvres, vous n'auriez eu aucune amitié pour nous. C'est vous qui êtes un faux frère, et je vous renie. »

« Très bien, fit Stepline en tournant les talons. »

Pierre l'arrêta par la manche de son paletot.

« Tenez-vous à l'écart, lui dit-il, ne vous présentez pas sur notre route ; j'ai une vieille dette à vous payer. Il y a bien des années, abusant de ce que j'étais un honnête enfant bien élevé, vous m'avez frappé sans provocation, pour le méchant plaisir de faire le mal ; ce coup de baguette, je ne vous l'ai pas rendu... Ne passez jamais sur mon chemin, car je vous payerais à la fois ma vieille offense et la nouvelle. »

Stepline lui jeta un regard haineux. Si c'eût été la nuit, dans un endroit désert, peut-être Pierre eût-il payé cher cette imprudente sortie ; mais le soleil envoyait ses rayons dorés par-dessus les maisons, quelques

équipages roulaient sur le pavé, les boutiques étaient ouvertes ; un agent de police, les mains derrière le dos, regardait à quelques pas de là deux chiens qui jouaient ensemble.

« Adieu, dit Stepline, en tournant le dos à son ancien ami. »

Pierre marchait déjà à grands pas vers l'hôpital. Sur le seuil il rencontra Volodia, qui rentrait de son côté.

« Je viens de dire son fait à Stepline, fit-il, les yeux encore brillants de sa récente colère. »

« Ah ! fit Volodia, dont les joues se colorèrent, c'est très bien. Pas de querelle ? »

« Non, des vérités tout simplement. Ah ! mon cher ami, je me sens mieux ! J'avais cela sur le cœur depuis trop longtemps. »

Ils passèrent paisiblement ensemble sous la grande porte qui accueillait toutes les misères ; ils entrèrent dans cette demeure, construite par Nadia et Dmitri, dans le généreux épanchement de leurs jeunes années, et tout à coup Pierre se sentit saisi de respect.

« C'est pourtant mon père qui a fait cela, dit-il à Volodia, parlant à voix basse comme dans une église. »

« Oui, c'est ton père, et ceci n'est que la preuve visible de son œuvre, mais son œuvre est autrement grande et durable. Ces pierres s'éleveront un jour, mon ami, car tout s'en va en ruine, sous la main du temps ; l'œuvre impérieuse, c'est le bien que nous faisons, ce sont les malades gué-

ris, les cœurs consolés, la lumière du devoir et du sacrifice répandue à flots dans les âmes. Voilà ce qui survit à nos corps, ce qui plane au-dessus des siècles. Le nom de tes parents sera oublié depuis longtemps, Pierre, que la semence immortelle de reconnaissance et d'amour déposée dans les esprits qui ont subi leur influence, portera pourtant à jamais des fruits magnifiques. »

Moi aussi, je suis le fils de leur pensée, je leur dois tout ce qui est bon et élevé dans mon âme, et le fardeau de ma reconnaissance m'est doux à porter ! »

La lumière du soir inondait le porche où ils se tenaient debout. Derrière eux le vaste escalier paraissait sombre.

« Vois-tu, Pierre, c'est la vie, reprit le jeune homme en franchissant le seuil ; d'un côté tout est noir, si nous le comparons à la lumière du bonheur qui nous aveugle ; lorsque nous avons rêvé ou cru atteindre quelque joie, lorsque l'enthousiasme de la vertu nous a illuminés de sa flamme et qu'après ces moments-là nous nous retournons vers l'existence ordinaire, nous nous sentons glacés et assombri, car la vie est faite de lueurs et de courtes. Mais peu à peu nos yeux s'accoutument, et nous nous apercevons que nous y voyons clair ; c'est la même lumière qui pénètre partout ; seulement au lieu d'y venir comme un rayon qui illumine et réchauffe, elle y pénètre tamisée et mesurée... »

CRÉDIT LYONNAIS

SIÈGE SOCIAL :
- LYON -

FONDÉ EN 1863

CAPITAL... .. 408 Millions
RÉSERVES... .. 800 Millions

SIÈGE CENTRAL :
PARIS

1400 SIÈGES

en France, Algérie, Tunisie, Maroc, Angleterre, Belgique, Égypte, Espagne, Luxembourg, Suisse, Turquie

L'Assemblée générale ordinaire du CRÉDIT LYONNAIS s'est réunie à Lyon, le 22 avril 1931, sous la présidence de M. le Baron Brinard. Toutes les résolutions présentées par le Conseil ont été approuvées à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée, le Président a prononcé l'allocution suivante :

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Messieurs,

Avant que nous nous séparions, je tiens à vous remercier d'être venus nombreux à cette réunion ; je voudrais également ajouter au Rapport que vous venez d'entendre quelques mots sur l'exercice écoulé et sur les perspectives de l'exercice en cours.

L'exercice écoulé a vu s'étendre à la France une crise mondiale très sévère. Parmi les manifestations de cette crise dans notre pays, nous vous avons indiqué les difficultés qu'ont connues un certain nombre de banques. Il n'est pas sans utilité de vous dire à ce sujet que l'on a exagéré, dans divers milieux, l'importance de ce côté de la crise. Il faut au contraire affirmer que l'ensemble de l'édifice bancaire français résiste remarquablement à la crise, au point que la solidité de nos banques et la valeur des principes sur lesquels elles sont fondées. On a énoncé un nombre très élevé de banques défaillantes, 150, 200... c'est tout à fait excessif. Cela tient à la confusion que l'on fait trop souvent, involontairement sans doute, par suite d'une définition trop vague du mot « banque », entre les banques véritables et des maisons qui n'ont rien de commun avec elles.

En réalité, le nombre des banques véritables ayant sérieusement souffert de la crise est beaucoup plus faible. Les causes de leurs difficultés sont connues ; certaines étaient complètement sorties de leur champ d'action normal et avaient fait des opérations tout à fait inconsidérées. D'autres ne se sont pas écartées aussi gravement des règles élémentaires, mais elles ont trop immobilisé les dépôts qu'elles avaient reçus.

Il faut qu'il en soit ramené les faits à leur juste proportion. L'immense majorité des banques françaises n'a pas souffert gravement de la crise. Et il ne s'agit pas seulement des grands établissements de crédit, il reste encore, et je m'en félicite, nombre de banques régionales, de banques locales qui, gérées avec prudence, ont surmonté et surmonteront les difficultés.

Une juste vision des faits évite une émotion excessive qui ne peut qu'aggraver la crise : elle montre également qu'il ne serait ni nécessaire ni opportun de recourir à des mesures de réglementation qui n'empêcheraient d'ailleurs pas les imprudences des banques mal gérées et gêneraient, au détriment de l'intérêt général, celles qui sont conduites sagement.

Ce n'est pas seulement le grossissement exagéré de la crise bancaire qui crée dans le public une émotion nuisible, ce sont aussi les bruits sans fondement dont font parfois l'objet les banques les plus solides.

C'est pourquoi je suis amené à vous dire un mot d'une allégation fautive souvent lancée contre les Banques et notamment contre votre Établissement : celle d'avoir investi des sommes considérables en Allemagne. C'est une allégation déjà ancienne à laquelle nous n'avons

jamais cru utile de répondre parce que nous sommes bien certains qu'aucun de vous ne l'a jamais prise au sérieux ; cependant, aujourd'hui, quelques actionnaires m'ayant demandé de la réfuter, je leur donnerai satisfaction parce que, dans les périodes difficiles, il est utile, dans l'intérêt général, de détruire des idées fausses qui ne peuvent qu'accroître le malaise.

On a dit que nous avions placé en Allemagne les fonds de nos déposants, les fonds de l'épargne française, pour des milliards. J'ai lu quelque part le chiffre de 20 milliards.

Or notre bilan total est de 15 milliards 1/2.

Nous faisons effectivement avec un certain nombre de banques allemandes de premier ordre comme surface et comme honorabilité, comme avec les meilleures banques de tous les pays étrangers, les opérations courantes que doit faire toute grande banque pour les besoins de sa clientèle.

Le commerce de la France avec l'Allemagne atteint 4.154 millions pour les exportations de France en Allemagne, et 7.906 millions pour les importations d'Allemagne en France. Comment voulez-vous qu'un tel mouvement commercial ne comporte pas un mouvement bancaire ; peut-on imaginer que ces transactions se fassent sans paiements de chèques, sans comptes d'effets, sans crédits de diverses natures, sans ouvertures de comptes des banques françaises dans des banques allemandes, et de comptes de banques allemandes, comme de banques de tous autres pays, dans les banques françaises.

En dehors de ces opérations de banque courante, nous n'avons participé qu'à une seule opération d'un caractère un peu spécial : il s'agissait de l'escompte d'annuités allemandes dont on a parlé assez récemment dans la presse française et au Parlement. Nous n'avons accepté d'intervenir qu'après avoir acquis la certitude que notre Gouvernement estimait l'opération souhaitable ; notre part a été la même que celle de nos grands confrères : 10 millions de francs. Et c'est tout.

Est-ce de titres allemands qu'on entend parler ? Si tel est le cas, je n'ai aucune difficulté à vous déclarer que l'actif de notre bilan n'a jamais contenu et ne contient, à l'heure actuelle, aucun titre allemand.

Vous voyez donc combien sont fantaisistes les rumeurs auxquelles je viens de faire allusion.

Dans un ordre d'idées assez voisin, certaines personnes ont prétendu que nous incitions la clientèle à placer ses fonds en titres étrangers — nous prêtant ainsi à des transferts de capitaux contraires à l'intérêt de la France. On a même prétendu que cette exportation de capitaux s'effectuait en quelque sorte hors de l'approbation gouvernementale. A ce sujet, permettez-moi de rappeler qu'aucun fonds étranger ne peut être placé en France sans l'approbation explicite de Monsieur le Ministre des Finances, après avis des Ministères intéressés, notamment du Ministère des Affaires Étrangères. Bien plus, vous avez pu constater qu'en présence des inconvénients que présente pour notre économie générale l'accumulation des réserves d'or, les plus hautes autorités de notre pays ont maintes fois incité les Banques

à trouver des emplois à l'étranger pour les capitaux français. D'ailleurs, ainsi que tout le monde le sait par les statistiques publiées, la proportion des émissions étrangères reste faible notamment à cause de nos taxes fiscales.

L'heure tardive m'amène à vous parler brièvement des perspectives de l'exercice en cours : votre actif est très sain, vos engagements normaux et bien divisés ne doivent pas donner de mécomptes, mais les profits de l'exploitation sont moindres, vu le manque d'emplois sûrs et productifs. Les taux d'intérêt sont bas, le bon papier est rare. Vous pouvez constater que nos encaisses sont considérables. Momentanément nos recettes doivent fléchir.

Pour compenser ce fléchissement, nous chercherons à comprimer nos dépenses et en particulier nos dépenses de premier établissement. Comme nous vous l'avons dit, nous avons, au cours de ces dernières années, créé un grand nombre de Sièges nouveaux, amélioré, rajouté, agrandi les anciens. Nous en avons encore créé au début de cette année et nous atteignons aujourd'hui même le chiffre de 1.400 Sièges.

Désormais, nous pouvons d'autant mieux ralentir notre action en ce sens que nous sommes très avancés dans notre programme d'extension, que la densité de nos Sièges est presque partout suffisante et que la très grande majorité de nos installations sont satisfaisantes. D'autre part, il ne suffit pas de créer des Sièges, il faut les doter de personnel et notamment de bons cadres : c'est une tâche qui demande quelque temps.

Comme vous le voyez, nous pouvons parer, dans une mesure appréciable, à la diminution temporaire des profits : c'est pourquoi je crois pouvoir envisager avec confiance la fin du présent exercice et vous laisser espérer que les résultats en seront encore satisfaisants.

Le Rapport du Conseil que l'on pourra se procurer auprès de tous les Sièges de l'Établissement contient des indications intéressantes sur la situation économique et financière générale et sur le développement du CRÉDIT LYONNAIS.

Nous nous bornons à reproduire ci-dessous un extrait de cette dernière partie.

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année encore nous avons procédé à de nombreuses créations de Sièges, exactement 143, effort qui reste du même ordre que celui des deux années précédentes.

Nous croyons intéressant de résumer la tâche considérable accomplie dans ce domaine, au cours des dernières années, pour tenir compte des circonstances économiques nouvelles qui se sont développées depuis la guerre. À la fin de 1913, votre Société disposait de 411 Sièges permanents ou intermittents, en 1920 de 436 ;

à la clôture de l'exercice 1930, l'ensemble des Sièges s'élevait à 1.354. Installés en 1913 sur les principales places présentant une importance industrielle et commerciale, nous avons cherché depuis lors à être représentés également dans de multiples centres ruraux dont l'activité se manifeste surtout les jours de foires et de marchés. Nous avons pu ainsi nous rapprocher d'une nouvelle catégorie de clientèle, lui faciliter l'accès et la pratique des opérations bancaires et y trouver un courant d'affaires appréciables sans cependant grever notre exploitation de frais généraux excessifs. L'automobile, dont nous faisons un emploi toujours croissant, rend plus aisées les relations des bureaux intermittents et permet d'être représentés dans des localités intéressantes ; notre effort se portera désormais plus spécialement sur l'agrandissement devenu indispensable de vos Sièges les plus anciens et sur l'amélioration de leurs installations.

À cet égard vos deux Sièges principaux de Lyon et de Paris requièrent tout particulièrement notre attention. Nous vous rappellerons également le développement de nos moyens d'action pendant la même période. En 1913, le Crédit Lyonnais disposait, avec un capital et des réserves s'élevant ensemble à 420 millions, de 2.82 millions de dépôts et de comptes créanciers. En 1920 ses ressources propres étaient passées à 461 millions et celles qui provenaient de sa clientèle à 4.465 millions. Le bilan qui vous est soumis aujourd'hui fait état de ressources propres s'élevant à 1.214 millions et de fonds confiés par les tiers dépassant 12 milliards et demi. Ces derniers chiffres montrent la part que nous prenons dans le mouvement des capitaux du pays et dans le financement de sa vie économique ; ils sont la meilleure justification des méthodes de travail qui nous ont été dictées par l'expérience et que nous nous soucions constamment de suivre, nous efforçant de les assouplir sans les affaiblir.

L'inventaire, dont il nous reste à vous donner les résultats, a été établi selon notre coutume avec une très grande rigueur ; notamment les dépenses de premier établissement ainsi que toutes les créances pouvant offrir le moindre doute ont été intégralement amorties.

Après déduction de tous frais généraux, charges, provisions, amortissements et attributions statutaires, les bénéfices nets de l'exercice s'élevaient à... Frs 84.853.201,48

Nous vous proposons de voter la distribution d'un dividende de Frs 100 par action A, et de Frs 33,33 par action B, représentant au total Frs 80.533.280, »

Si vous adoptez cette proposition, il restera une somme de... Frs 4.319.921,48.

Nous vous proposons de former un total de... Frs 5.924.200,98

Capital entièrement versé... Frs 10.244.122,46

RÉSUMÉ DU BILAN GÉNÉRAL DÉFINITIF AU 31 DÉCEMBRE 1930

ACTIF	PASSIF
Espèces en Caisse, chez les Trésoriers et dans les Banques... Frs 1.314.531.486 39	Dépôts et Bons à vue... Frs 5.725.640.200 44
Portefeuille et Bons de la Défense Nationale... 8.585.502.515 79	Comptes courants... 6.957.608.476 19
Avances sur garanties et Reports... 414.389.623 58	Comptes exigibles après encaissement... 251.277.451 21
Comptes courants... 4.819.245.334 41	Acceptations... 386.272.565 52
Portefeuille Titres (Actions, Bons, Obligations, Rentées)... 4.105.320 50	Bons à échéance... 525.313.406 87
Comptes d'ordre et divers... 6.435.000 92	Comptes d'ordre et divers... 28.409.588 99
Immobilisations... 35.000.000	Profits et Pertes - Bénéfices de l'exercice... 84.853.201 48
	Solde du Compte Profits et Pertes des Exercices antérieurs... 5.924.200 98
	Réserves diverses... 800.000 00
	Capital entièrement versé... 408.000 00
TOTAL... Frs 15.173.239.031 68	TOTAL... Frs 15.173.239.031 68

Chemin de fer de Paris à Orléans

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

Exposition Coloniale Internationale de Paris (Mai à novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres. Réduction sur le prix doublé des

billets ordinaires simples à plein tarif : 30 0/0 de 200 à 500 kilomètres ; 33 0/0 au-dessus de 500 kilomètres.

Validité : 10 jours de 200 à 500 kilomètres ; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation.

Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

Été 1931
Facilités offertes aux touristes effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la Compagnie d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour du Tarif spécial intérieur V. n° 2 et commun V. n° 102, ou de billets aller et retour pour familles nombreuses et réformés de guerre (annexe commune aux tarifs généraux de

G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1, V. n° 101 (titre I) et V. n° 2-102), délivrés au départ des gares de son Réseau (1) à destination de la gare de rattachement de ces circuits, une validité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.

Cette validité supplémentaire est portée à 8 jours pour les circuits de la Route de Bretagne et de Rocamadour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour celui de la Route des Monts d'Auvergne et à 3 jours pour les circuits de deux journées au départ de Rocamadour et de Capdenac et Figeac et pour le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des circuits sont les suivantes : Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoubac, Le Poull-

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ d'Orléans, Blois, Tours, Saumur et Angers soumis à un régime particulier.

guen, Vannes, Quiberon (pour le Palais Belle-Île et la Route de Bretagne), Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creuse, Limoges-Bénédictins, Bordeaux, Périgueux, Les Eyzies, Brive, Rocamadour, Figeac, Capdenac, La Bourboule, Le Mont-Dore, Montluçon et Nérès-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport, au voyageur qui aura effectué le circuit.

Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

PRÊTS immédiats, Fonctionnaires, employés admin., Office des Fonctionnaires, 23 c. Pasteur, Bordeaux. S'ad. MARFAING, Expert. Cahors

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le Co-gérant : L. PARAZINES.

L'OPINION

Journal de la semaine

Paraissant tous les samedis

8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar^e

Sommaire du samedi 9 mai 1931

Affaires extérieures : Les difficultés de l'accord naval ; Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Socialistes et radicaux ; Pierre de Pressac. — Notes et figures : Toulouse-Lautrec ; Georges Beaume. — Le chemin de fer en pente ; Louis Thomas. — Jeanne d'Arc, de Shakespeare à Bernard Shaw ; A. Chesnier du Chesne. — Littérature : M. Georges Bernanos, restaurateur de Drumont ; Robert Bourget-Pailleur. — Chronique internationale : La « correspondance scolaire internationale » ; André Théry. — Théâtre : « Atlas Hôtel » ; Georges Girard. — Cinéma : Paroles sur le « parlant » ; Henri Clouzot. — Bibliophilie : Propos bibliophiles ; Bormans. — La Bourse.

MAMAN

Toujours aussi utile qu'attractive « Maman », la belle revue illustrée de puériculture publiée, dans son numéro de mai (32 pages) qui vient de paraître, l'Œuvre de la Maternité Tarnier, par le D^r Jacquet, ancien Chef de clinique de la Faculté de Médecine de Paris. La fondation Pierre Budin, par le D^r Bilhaud, La pouponnière de St-Claude, par sa directrice, Mme Gutnecht. Toutes les précautions à prendre pour Bébé quand il voyage, exposées par M. et Mme d'Hondt. L'alimentation chez les nourrissons, par Mme Laboure. Pour l'allaitement maternel : les conseils de nos Maîtres. La page de la future maman. L'influence de l'état des vaches laitières sur la qualité du lait, par le professeur Nobecourt de l'Académie de Médecine. Les conseils pratiques de Maman : Comment baigner Bébé ? Comment stériliser chez soi le lait des biberons ? La beauté de l'enfant : Taches et cicatrices, par le D^r Foveau de Courmelles, Président de la Société Française d'Hygiène. Le Soleil et l'enfant, par le D^r Held. Comment l'enfant a conquis en France un costume en harmonie avec son âge, sa nature et ses jeux. Tableaux de Nattier, Gainsbourg, Greuze, Boilly et Charlet. Extraits de Lenormand, A. Bazin et Alphonse Karr. Où sont les terrains de jeux pour les enfants ? par le D^r R. Kohn, Assistant de Lariboisière. L'anaphylaxie par le D^r Bilhaud, Médecin de la Fondation Budin. Contre le pain chimique, par le D^r Lamenardie. Gale apparente et gale discrète, par le D^r Pontoizeau. Les sciatiques variqueuses, par le D^r Louis Humbert. Le traitement de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant, par la Doctoresse Jeanne Heberli-Jouas, Assistante à l'Hôpital Bretonneau. La consultation intellectuelle, par Mlle Marie-Thérèse Latazou, Docteur ès-lettres. Châtel-Guyon, par le D^r Laboure. La mode enfantine et nos modèles, par Magthe. Le petit courrier médical et la bonne cuisine.

Un numéro spécimen : 2 francs. Prix de l'abonnement : un an, 20 fr. à envoyer à Maman, 35, rue des Jeuneurs, Paris. Comptes Chèques-Postaux, Paris 813-67.

BIBLIOTHEQUE RELIEE PLON

à 3 fr. 50

Rabat ou les heures marocaines

Par Jérôme et Jean Tharaud

Le Maroc est maintenant largement ouvert aux touristes. Mais le Maroc, résigné plutôt que soumis à la pénétration française, n'a-t-il rien gardé de son islamisme farouche ? Quelle pensée secrète se dissimule sous un vernis de civilisation acquise ? Le livre des frères Tharaud, fruit de leurs premiers émerveillements au contact de cet ancien empire barbare, répond à ces questions avec des notations d'une précision rapide et pittoresque, des tableaux en raccourci, des anecdotes significatives ; on va réellement avec eux à la découverte d'un monde insoupçonné. Ils vous initient d'abord au caractère particulier de Rabat, la ville sainte, du décor qui l'encadre, brûlant et frais à la fois, et qui vit passer successivement Carthage, Rome, les Arabes, les Portugais. Une autre Alexandria faillit naître là, puis c'est la description vivante d'une fantasia nocturne pendant le Ramadan, empli d'une joie dionysiaque, brusquement terminée par le coup de canon du réveil. Ces nuits marocaines, les brillants romanciers les ont évoquées par la magie de leur style, avec leur vertige sacré, leurs musiques nostalgiques, leur ivresse de sabbat médiéval ; même dans la rue, au long du jour, la foule semble processionner sur un rythme auguste et mêler la prière aux gestes convenus, car sa religion est une volupté. Que d'images symboliques se pressent dans ces impressions d'une netteté, d'une couleur surprenantes : Sidi, la fierté de ses traditions, le touchant fatalisme de ses courtisanes, les « filles de douleur », le spectacle féodal de la fête de l'Aïf-Srir, le pèlerinage au tombeau de Sidi-Moussa pareil à un pardon breton, se déroulant dans un rêve des Mille et une Nuits, la visite à la Source de Chella, surmontant un passé prestigieux, une réception chez le Sultan ! que conclure de cette lumineuse enquête ? L'acceptation apparente des populations cache-t-elle un mystique espoir ? Faut-il au contraire, selon le dicton : « tout attendre l'intelligence et de l'amour ? » Enigmé troublante.

Un volume in-16, relié, sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

Mais puisque vous souffrez

et que rien, jusqu'à présent, ne vous a soulagé. Puisque vous n'êtes pas parvenu à surmonter votre sensation de fatigue, d'abattement, de dépression, et à dissiper vos maux d'estomac, vos maux de tête, vos points de côté,

essayez donc les Pilules

Pink! Il ya, en effet, toutes raisons de penser que les Pilules Pink amélioreront et même rétabliront parfaitement l'état de votre santé.

Les maux avec lesquels vous êtes aux prises révèlent une profonde altération de la qualité de votre sang et une défaillance de votre système nerveux. C'est pourquoi les Pilules Pink vous sont tout indiquées ; c'est un des meilleurs régénérateurs du sang et des forces nerveuses que vous puissiez prendre.

Les Pilules Pink agissent également sur l'ensemble des fonctions de l'organisme. Elles donnent de l'appétit, facilitent la digestion, apaisent les crampes d'estomac et rétablissent promptement l'équilibre physique.



LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

14 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

ENVENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

dernier	Cours du	Cours du
venu	8 mai	15 mai
Fonds d'Etat		
3 0/0	92 80	92 20
3 0/0 amortissable	92 45	92 45
3 1/2 0/0 (id.)	102 00	102 00
5 0/0	113 45	112 90
4 0/0 1917	114 20	114 20
4 0/0 1918	113 70	113 50
5 0/0 1920 amort.	135 75	135 90
6 0/0 1920	104 55	104 05
4 0/0 1925	131 15	131 15
6 0/0 1927 a.ort.	103 25	102 95
5 0/0 1928	103 25	102 95
B. du Tr. 5 0/0 1921	737	737
B. du Tr. 7 0/0 1925	575	576 50
B. du Tr. 7 0/0 1927	561	560

Crédit National

5 0/0 1919	630	644
Obl. 500 5/0 1920	574	576
— 6 0/0 1921	552	557
Bons décent. 6 0/0 nov.	555	555
— 6 0/0 janv. 1923	560	560
— juin 1923	559	558
— janv. 1924	555	568

Ville de Paris

1871 3 0/0	409	405 50
1875 4 0/0	506	508
1876	508	508
1899 2 1/2 0/0	335	334
1898-1906	332	334
1898 3 0/0	410	410
1899 3 0/0	334	335
1904 3 1/2 0/0	408	411
1910 3 1/2 0/0	409	414
1912 3 1/2 0/0	362	365
1913 3 1/2 0/0	362	365
1914 3 1/2 0/0	362	365
1915 3 1/2 0/0	362	365
1916 3 1/2 0/0	362	365
1917 3 1/2 0/0	362	365
1918 3 1/2 0/0	362	365
1919 3 1/2 0/0	362	365
1920 3 1/2 0/0	362	365
1921 3 1/2 0/0	362	365
1922 3 1/2 0/0	362	365
1923 3 1/2 0/0	362	365
1924 3 1/2 0/0	362	365

Crédit Foncier

1880	520	516
1881	379	372 50
1882	423	425
1883	420	422
1884	440	450
1885	440	450
1886	240	244
1887	1920	1910
1888	1920	1910
1889	1920	1910
1890	1920	1910
1891	1920	1910
1892	1920	1910
1893	1920	1910
1894	1920	1910
1895	1920	1910
1896	1920	1910
1897	1920	1910
1898	1920	1910
1899	1920	1910
1900	1920	1910
1901	1920	1910
1902	1920	1910
1903	1920	1910
1904	1920	1910
1905	1920	1910
1906	1920	1910
1907	1920	1910
1908	1920	1910
1909	1920	1910
1910	1920	1910
1911	1920	1910
1912	1920	1910
1913	1920	1910
1914	1920	1910
1915	1920	1910
1916	1920	1910
1917	1920	1910
1918	1920	